



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
5 juillet 2018
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2018
4-7 septembre 2018, New York
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Dialogue structuré sur le financement

Examen annuel de la situation financière de 2017

Rapport de l'Administrateur

Résumé

On trouvera dans le présent rapport un aperçu de la situation financière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) à la fin de 2017. Le PNUD a continué d'afficher une position d'actif net positive et son solde de trésorerie en fin d'année au titre des ressources ordinaires était supérieur au seuil prescrit par le Conseil d'administration. Des mesures délibérées de réduction des dépenses ont rétabli l'équilibre du budget institutionnel en 2017.

Le montant total des produits du PNUD a augmenté de 3 % pour s'établir à 5,237 milliards de dollars (contre 5,103 milliards en 2016), et les contributions ont progressé de 1 %, à 4,915 milliards de dollars (4,866 milliards en 2016). Le montant total des charges a crû de 9 %, à 5,095 milliards de dollars (4,660 milliards en 2016).

Les contributions aux ressources ordinaires ont diminué de 1 %, tombant de 618 à 612 millions de dollars entre 2016 et 2017, dont un montant de 17 millions de dollars représentant les ressources allouées par les gouvernements des pays de programme, contre 15 millions en 2016. Les charges imputées aux ressources ordinaires ont également reculé de 2 %, revenant de 712 à 695 millions de dollars entre 2016 et 2017.

Le montant des contributions versées au titre des autres ressources a progressé de 1 %, pour passer à 4,303 milliards de dollars (4,248 milliards en 2016). Les ressources ordinaires ont constitué 12 % du volume total des ressources et les autres ressources 88 % contre, respectivement, 13 % et 87 % en 2016.

Dans les contributions aux autres ressources figuraient les éléments suivants : les fonds alloués par les gouvernements des pays de programme d'un montant de 1,051 milliard de dollars, en hausse de 7 % (980 millions en 2016) ; les contributions des pays donateurs, dont le montant a baissé de 2 %, tombant de 1,489 milliard de dollars en 2016 à 1,464 milliard en 2017 ; les contributions de partenaires



multilatéraux, qui ont progressé de 1 %, passant de 1,778 milliard de dollars en 2016 à 1,788 milliard en 2017. Les dépenses engagées au titre des autres ressources ont augmenté de 12 %, passant de 4,151 milliards de dollars en 2016 à 4,643 milliards en 2017.

Le PNUD coordonne l'action du système des Nations Unies au niveau des pays. Le montant des ressources financières destinées aux fonds d'affectation spéciale multidonateurs, aux programmes communs et aux organismes des Nations Unies a augmenté de 12 %, passant de 1,532 milliard de dollars en 2016 à 1,715 milliard en 2017.

Le montant total des produits du FENU s'est établi à 60 millions de dollars. Les contributions sont passées de 55 à 57 millions de dollars entre 2016 et 2017. Les contributions versées au titre des ressources ordinaires se sont élevées à 9,7 millions de dollars, soit moins que les 25 millions de dollars nécessaires au FENU pour poursuivre dans 40 des 47 pays les moins avancés les activités prévues dans le cadre stratégique du Fonds pour la période 2014-2017. Le montant total des charges, principalement au titre des activités de développement, est passé de 63 millions de dollars en 2016 à 65 millions de dollars en 2017, niveau qui demeure supérieur à celui du total des produits, la différence provenant des excédents cumulés des années précédentes.

Éléments de décision

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être :

- a) Prendre note des documents [DP/2018/19](#), [DP/2018/19/Add.1](#) et [DP/2018/20](#) ;
- b) Souligner l'importance des ressources ordinaires, qui sont essentielles au PNUD pour apporter un appui aux pays de programme, en particulier les pays les plus pauvres et les plus vulnérables et ceux à faible revenu, au FENU pour assurer l'efficacité de son action dans les pays les moins avancés et aux Volontaires des Nations Unies pour mener leurs activités bénévoles de promotion de la paix et du développement ;
- c) Rappeler combien il importe que les financements soient prévisibles et exhorter les États Membres à privilégier la fourniture de ressources ordinaires et les engagements de contributions pluriannuels pour 2018 et au-delà, sachant que la diminution des ressources ordinaires risque, si elle se poursuit, de compromettre la capacité du PNUD d'atteindre les résultats stratégiques escomptés ;
- d) Rappeler la décision 2013/30 et prier instamment tous les pays de programme de s'acquitter de leurs obligations en matière de contributions aux dépenses locales des bureaux extérieurs.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Vue d'ensemble de la situation financière du PNUD	5
A. Produits	5
B. Charges	9
C. Excédent cumulé	11
III. Ressources ordinaires	12
A. Produits	12
B. Charges	16
C. Ressources ordinaires et dépenses du budget intégré	18
D. Excédent cumulé	19
IV. Autres ressources	19
V. Partage des coûts	20
A. Produits	20
B. Charges	23
C. Excédent cumulé	24
VI. Fonds d'affectation spéciale	24
A. Produits	25
B. Charges	26
C. Excédent cumulé	27
VII. Ressources au titre des services d'appui remboursables et d'activités diverses	27
A. Produits	28
B. Charges	29
C. Recouvrement des coûts	30
D. Excédent cumulé	31
E. Divers	31
VIII. Réforme de l'ONU et appui aux autres organismes des Nations Unies	33
A. Fonction d'agent d'administration du PNUD	34
B. Appui aux organismes des Nations Unies	34
C. Coordination des activités de développement des Nations Unies	34
D. Coût des mesures de sécurité prescrites par l'ONU	34
IX. Pour un PNUD vert	35
X. Fonds administrés par le PNUD	35

Annexes (accessibles sur le site Web du Conseil d'administration du PNUD)

- I. Vue d'ensemble du PNUD
 - A. État des résultats financiers de l'année terminée le 31 décembre 2017
 - B. État de la situation financière au 31 décembre 2017
- II. Ressources ordinaires – comparaison des montants inscrits au budget et des montants effectifs, 2017
- III. A. Comparaison des montants inscrits dans le plan de ressources intégré et des montants effectifs de 2014-2017
 - B. Éléments institutionnels du plan de ressources intégré, par groupe fonctionnel : Comparaison des estimations et des montants effectifs de 2014-2017
 - C. Ressources allouées aux postes, par pays
- IV. Dérogations à la règle du recouvrement des frais généraux de gestion
- V. Fonds d'équipement des Nations Unies – vue d'ensemble
 - A. État des résultats financiers de l'année terminée le 31 décembre 2017
 - B. État de la situation financière au 31 décembre 2017
- VI. Explication des termes utilisés dans les documents [DP/2018/19](#) et [DP/2018/19/Add.1](#)

I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu de la situation financière, à la fin de 2017, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), y compris le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, ainsi que du FENU.
2. Les annexes I à VI sont disponibles sur le site Web du Conseil d'administration. On trouvera de plus amples précisions sur les activités du PNUD et du FENU dans les tableaux 1 à 11 du document [DP/2018/19/Add.1](#).
3. Conformément à la décision 2013/28 du Conseil d'administration, le présent rapport offre une comparaison entre, d'une part, l'utilisation effective des ressources en 2017 et, d'autre part, les prévisions du plan de ressources figurant dans le budget intégré du PNUD pour la période 2014-2017 ([DP/2013/41](#)), et l'annexe II correspondante. Il comprend les annexes III.A et III.B, relatives au schéma du plan de ressources intégrées du PNUD. L'annexe III.C présente les ressources allouées aux postes par situation géographique.

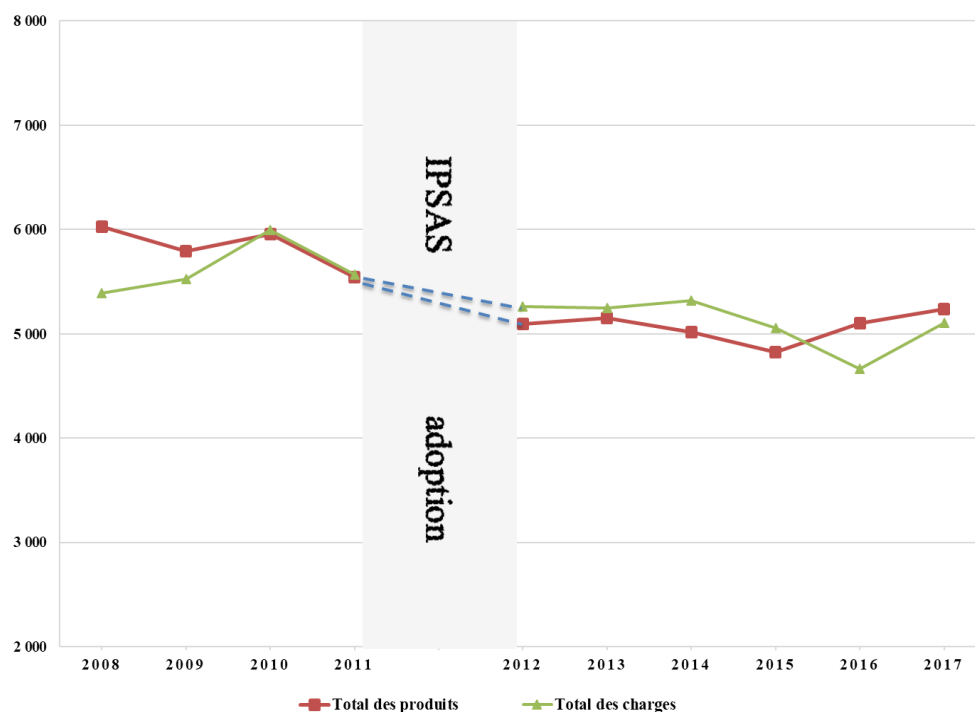
II. Vue d'ensemble de la situation financière du PNUD

A. Produits

4. Dans une conjoncture financière difficile, le montant total des produits du PNUD a augmenté de 3 %, passant de 5 103 millions de dollars en 2016 à 5 237 millions en 2017. Le montant total des charges s'est accru de 9 %, passant de 4 660 millions de dollars en 2016 à 5 095 millions de dollars l'année suivante. Le PNUD a maintenu, comme par le passé, une position d'actif nette positive à son bilan et, en fin d'année, son solde de ressources de base liquides était supérieur au seuil prescrit par le Conseil d'administration (voir paragraphe 49). Toutefois, il s'est financé à hauteur de 12 % par les ressources ordinaires et de 88 % au moyen d'autres ressources (contre, respectivement, 13 % et 87 % en 2016), la baisse tendancielle enregistrée les autres années se poursuivant. La figure 1 ci-après illustre cette tendance.

Figure 1
Évolution des produits et des charges entre 2008 et 2017

(En millions de dollars des États-Unis)



Note : Normes IPSAS – Normes comptables internationales pour le secteur public.

5. Le montant total des produits a augmenté de 3 %, pour s'établir à 5 237 millions de dollars, contre 5 103 millions de dollars en 2016. Le tableau 1 ci-après en présente une ventilation.

Tableau 1
Produits globaux du PNUD, 2017

(En millions de dollars des États-Unis)

Ressources	2017	2016	Augmentation/ (diminution)	Variation en pourcentage
Produits				
Contributions	4 915	4 866	49	1 %
Virements au titre des contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs	(1)	(1)	–	0 %
Contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs	19	28	(9)	(32 %)
Contributions des PCN	12	9	3	33 %
Contributions des pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure)	9	6	3	50 %
Contributions en nature	16	20	(4)	(20 %)

<i>Ressources</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>	<i>Augmentation/ (diminution)</i>	<i>Variation en pourcentage</i>
Virement de fonds et remboursements aux partenaires de financement	(78)	(143)	65	(45 %)
Contributions (montant net)	4 892	4 785	107	2 %
Produit des opérations de couverture des risques	4	7	(3)	(43 %)
Produits des placements	89	53	36	68 %
Produits divers	495	461	34	7 %
Total des produits avant élimination	5 480	5 306	174	3 %
Élimination	(243)	(203)	(40)	20 %
Total des produits après élimination	5 237	5 103	134	3 %

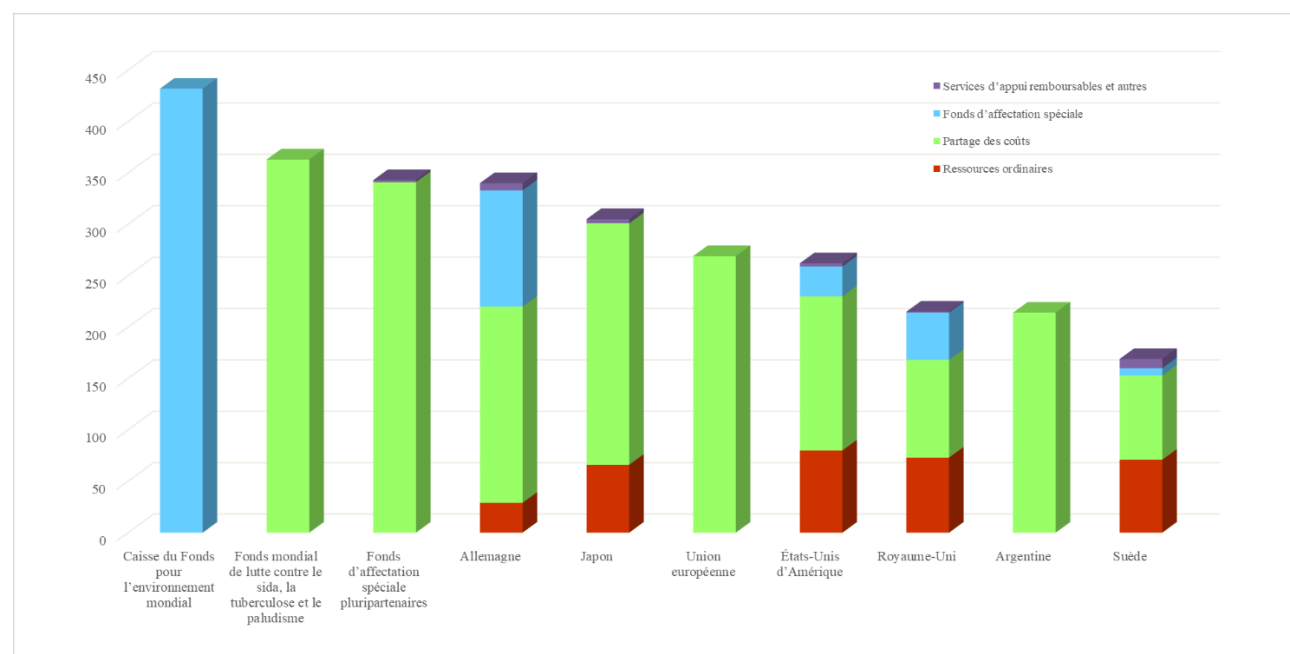
PCN : pays contributeurs nets.

6. Le montant total des contributions s'est élevé à 4 915 millions de dollars, versé à hauteur de 59 % (2 912 millions de dollars) par les dix principaux donateurs du PNUD (voir fig. 2).

Figure 2

Contributions versées au PNUD par les 10 principaux partenaires de financement, 2017

(En millions de dollars des États-Unis)



7. Le tableau 2a ci-après présente le montant total des contributions versées au PNUD, qui s'est élevé à 4 915 millions de dollars, contre 4 866 millions en 2016, soit une augmentation de 1 %. Dans ce montant entrainait une somme de 137 millions de dollars à recevoir des partenaires, contre 124 millions en 2016.

Tableau 2a
Contributions au PNUD, par catégorie de partenaires de financement, 2017
 (En millions de dollars des États-Unis)

<i>Année</i>	<i>Gouvernements de pays donateurs</i>	<i>Gouvernements de pays de programme</i>	<i>Partenaires multilatéraux</i>	<i>Total</i>
2017	2 058	1 068	1 789	4 915
2016	2 092	996	1 778	4 866
Augmentation/(diminution)	(34)	72	11	49
Variation en pourcentage	(2 %)	7 %	1 %	1 %

8. Le montant total des contributions s'est ventilé comme suit : 2 058 millions de dollars (soit 42 %, contre 43 % en 2016) provenant des gouvernements de pays donateurs ; 1 068 millions de dollars (soit 22 %, contre 20 % en 2016) versés par les gouvernements de pays de programme, à l'appui principalement de leurs priorités en matière de développement ; 1 789 millions de dollars (soit 36 %, contre 37 % en 2016) provenant des partenaires multilatéraux, dont 67 millions de dollars (contre 46 millions en 2016) du secteur privé, de fondations et d'organisations non gouvernementales. Le PNUD demeure résolu à diversifier davantage ses sources de financement parmi les États Membres et au-delà.

Tableau 2b
Contributions au PNUD par type de ressources, 2017
 (En millions de dollars des États-Unis)

<i>Ressources</i>	<i>2017</i>			<i>2016</i>		
	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	<i>Total</i>	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	<i>Total</i>
Produits						
Contributions	612	4 303	4 915	618	4 248	4 866
À déduire : Virements au titre des contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs	(1)	–	(1)	(1)	–	(1)
Contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs	19	–	19	28	–	28
Contributions des PCN*		12	12		9	9
Contributions des pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure)		9	9	–	6	6
Contributions, en nature et autres	16	–	16	19	1	20
Virement de fonds et remboursements aux donateurs	1	(79)	(78)	–	(143)	(143)
Contributions (montant net)	647	4 245	4 892	664	4 121	4 785

* PCN : pays contributeurs nets.

9. Le montant total des contributions aux ressources ordinaires a diminué de 1 %, tombant de 618 millions de dollars en 2016 à 612 millions en 2017. Les contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs ont fléchi de 32 % pour s'établir à 19 millions de dollars (contre 28 millions en 2016). Les contributions

versées au titre des dépenses locales des bureaux extérieurs par les pays de programme contributeurs nets ont progressé de 33 %, passant de 9 millions de dollars en 2016 à 12 millions l'année suivante, et celles des pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) ont augmenté de 50 % pour atteindre 9 millions de dollars, contre 6 millions en 2016. Le montant total des contributions en nature est passé de 19 à 16 millions de dollars entre 2016 et 2017.

10. Si le PNUD s'est attaché, comme auparavant, à faire face à la diminution de ses ressources ordinaires en appliquant des mesures d'efficacité institutionnelle et d'économie, le montant de ces ressources demeure vulnérable face à des réductions de volume et des fluctuations des taux de change. Le PNUD continue d'adapter ses activités en fonction des aléas du financement, bien que la diminution de ses ressources ordinaires risque de l'empêcher d'atteindre les résultats stratégiques prévus.

11. Le montant total des contributions aux autres ressources a augmenté de 1 %, passant de 4 248 millions de dollars en 2016 à 4 303 millions en 2017, dont un montant de 106 millions à recevoir. Les détails des autres ressources sont présentés aux chapitres V (partage des coûts), VI (fonds d'affectation spéciale) et VII (ressources au titre des services d'appui remboursables et activités diverses).

12. Les contributions aux autres ressources sont affectées à des programmes ou à des projets particuliers et représentent un complément important aux ressources ordinaires non préaffectées du PNUD. Le PNUD est déterminé à collaborer avec les États Membres pour accroître la souplesse de ce financement.

Produit des placements

13. Le produit total des placements a augmenté de 68 %, pour s'établir à 89 millions de dollars, contre 53 millions de dollars en 2016. Il comprenait 37 millions de dollars de ressources ordinaires (contre 16 millions en 2016) et 52 millions de dollars d'autres ressources (37 millions en 2016). Sur ce total, les produits issus du placement des disponibilités du fonds de roulement se sont chiffrés à 67 millions de dollars (15 millions pour les ressources ordinaires et 52 millions de dollars pour les autres ressources) et ont affiché un rendement de 1,34 % imputable à la hausse des taux d'intérêt, alors que les produits issus du placement des fonds liés à l'assurance maladie après la cessation de service, gérés à l'extérieur, ont totalisé 22 millions de dollars, soit un rendement de 15,75 % attribuable aux bons résultats sur le marché des actions. Les objectifs fixés pour ces deux portefeuilles ont été dépassés.

B. Charges

14. Le montant total des charges a augmenté de 9 %, pour passer à 5 095 millions de dollars (contre 4 660 millions en 2016). Ces charges se sont ventilées comme suit : 85 % (contre 83 % en 2016) au titre des activités de développement, y compris celles visant l'efficacité du développement ; 2 % (contre 3 % en 2016) pour la coordination des activités de développement des Nations Unies ; 7 % (comme en 2016) au titre d'activités de gestion ; 2 % (comme en 2016) pour des activités entreprises à des fins spéciales ; 4 % (contre 5 % en 2016) pour d'autres activités.

15. En 2017, le budget institutionnel est revenu à l'équilibre grâce à des mesures de réduction budgétaire. Le PNUD s'est employé à réduire de 1 % ses dépenses de gestion, qui sont revenues de 361 millions de dollars en 2016 à 359 millions l'année suivante. Sur ce montant, 117 millions de dollars provenaient des ressources ordinaires, contre 109 millions en 2016, et 242 millions de dollars des autres ressources (252 millions en 2016). Le niveau des dépenses de gestion est tombé à

6,93 % (7,86 % en 2016), soit moins que l'objectif de 8,1 % fixé dans le cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources pour la période 2014-2017.

16. Le PNUD supervise le système des coordonnateurs résidents, qui pilote la planification stratégique et la coordination des équipes de pays des Nations Unies. Les charges totales comptabilisées au titre des activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies ont augmenté de 1 % pour s'établir à 130 millions en 2017 (contre 129 millions de dollars en 2016).

Tableau 3a
Charges globales du PNUD, 2017

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Ressources</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>	<i>Augmentation/ (diminution)</i>	<i>Variation en pourcentage</i>
Charges				
Activités de développement				
Programme	4 387	3 878	509	13 %
Efficacité du développement	172	166	6	4 %
Sous-total (activités de développement)	4 559	4 044	515	13 %
Activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies	130	129	1	1 %
Activités de gestion	359	361	(2)	(1 %)
Activités entreprises à des fins spéciales	64	71	(7)	(10 %)
Autres activités	226	258	(32)	(12 %)
Total des charges avant élimination	5 338	4 863	475	10 %
Élimination	(243)	(203)	(40)	20 %
Total des charges	5 095	4 660	435	9 %

17. Le tableau 3b présente la ventilation, par catégorie de ressources, des charges d'un montant total de 5 338 millions de dollars.

Tableau 3b
Charges du PNUD, par catégorie de ressources et classification des coûts, 2017

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Ressources</i>	<i>2017</i>			<i>2016</i>		
	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	<i>Total</i>	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	<i>Total</i>
Charges						
Activités de développement						
Programme	346	4 041	4 387	377	3 501	3 878
Efficacité du développement	71	101	172	62	104	166
Sous-total (activités de développement)	417	4 142	4 559	439	3 605	4 044
Activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies	93	37	130	93	36	129
Activités de gestion	117	242	359	109	252	361
Activités entreprises à des fins spéciales	13	51	64	11	60	71

<i>Ressources</i>	2017			2016		
	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	<i>Total</i>	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	<i>Total</i>
Autres activités	55	171	226	60	198	258
Total des charges avant élimination	695	4 643	5 338	712	4 151	4 863

C. Excédent cumulé

18. Le Règlement financier et les règles de gestion financière du PNUD stipulent que le coût de toutes les activités imputées sur les ressources autres que les ressources de base doit être intégralement financé. Conformément aux accords de partenariat en vigueur, tous les soldes des comptes de projets sont comptabilisés et constatés individuellement, les soldes des comptes de projets ne pouvant être fusionnés. Certains soldes sont réservés pour le règlement de charges.

19. Le PNUD reçoit des ressources programmatiques pour des programmes pluriannuels liés à des programmes ou des projets individuels. Par conséquent, au cours d'une année donnée, il y a un excédent de ressources par rapport aux dépenses. Ce surplus de ressources, appelé excédent cumulé, se compose principalement de ressources engagées pour l'exécution du programme dans les années à venir. Au 31 décembre 2017, l'excédent cumulé, réserves exclues, s'est établi à 4 339 millions de dollars (contre 4 364 millions de dollars en 2016 après retraitement), soit une diminution de 1 %. Ce montant comprenait les excédents cumulés au titre du partage des coûts, d'un montant de 2 921 millions de dollars, dont 938 millions de dollars versés par les gouvernements des pays de programme, 1 859 millions de dollars déboursés par les pays donateurs tiers au titre du partage des coûts et 124 millions de dollars provenant du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; 1 092 millions de dollars issus de fonds d'affectation spéciale, dont 583 millions de dollars provenant de fonds verticaux (le Fonds pour l'environnement mondial ou FEM, le Protocole de Montréal et le Fonds vert pour le climat) et 509 millions de dollars d'autres sources de financement ; 300 millions de dollars au titre de services d'appui remboursables ; 26 millions de dollars provenant des ressources ordinaires.

20. En 2017, le montant total des charges du PNUD a été inférieur à celui de ses produits. Le surplus de ressources sur l'année s'est ainsi élevé à 142 millions de dollars, contre 443 millions de dollars en 2016, ce qui a contribué à l'excédent cumulé. Un montant additionnel de 23 millions de dollars a été reversé à l'excédent cumulé par prélèvement sur la réserve opérationnelle, conformément à la formule approuvée par le Conseil dans sa décision 1999/99 ; une augmentation de 31 millions de dollars imputable à l'évolution de la juste valeur de certains placements a été constatée ; on a également noté un accroissement de 9 millions de dollars du montant des fonds réservés à des fins déterminées. Ces augmentations ont été contrebalancées par un ajustement comptable de 230 millions de dollars tenant à une moins-value latente sur les placements des fonds liés à l'assurance maladie après la cessation de service, due à la révision des hypothèses actuarielles retenues par l'actuaire indépendant.

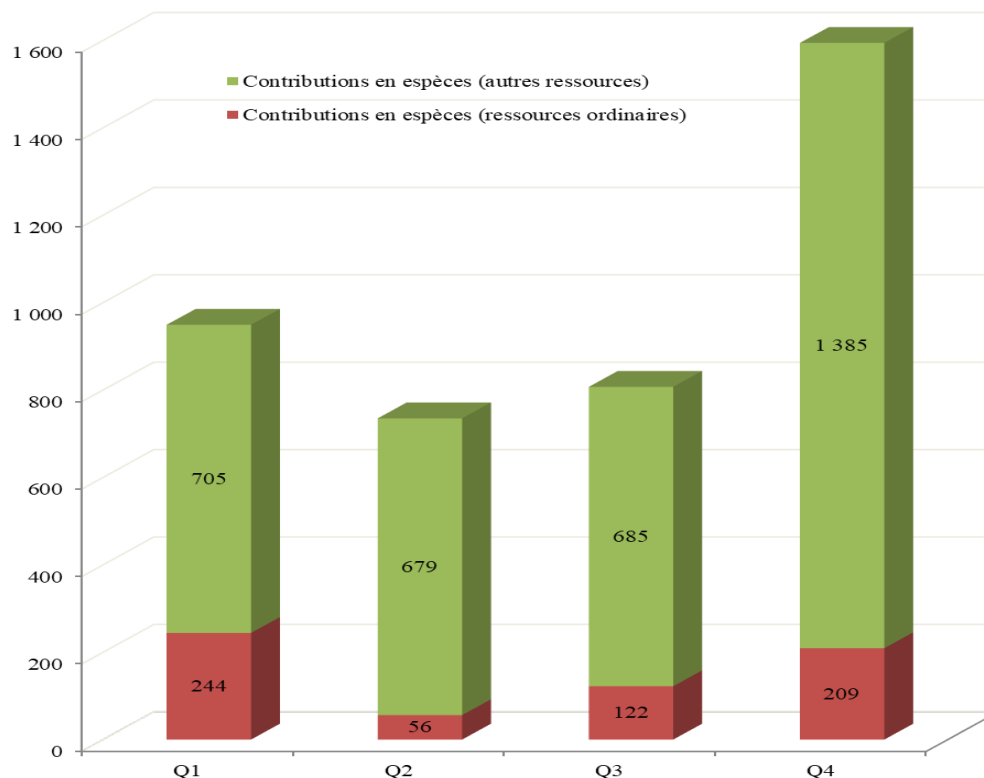
21. En versant en temps voulu ou de manière anticipée leurs contributions, les États Membres facilitent la réalisation des objectifs de développement. Or, 1 594 millions de dollars, soit 39 % de l'ensemble des contributions en espèces reçues au cours de l'année considérée et des années antérieures (au titre des ressources ordinaires et des autres ressources), ont été versés au dernier trimestre de 2017 (contre 34 % en 2016),

comme le montre la figure 3 ci-après. En outre, il était prévu de consacrer la majeure partie de l'excédent cumulé au financement des activités des années ultérieures.

22. Le PNUD a continué de chercher des moyens d'accélérer l'exécution de ses activités de développement, en procédant à d'autres prélèvements sur son excédent cumulé, compte tenu de l'augmentation de ses produits et du retard pris dans le versement des contributions.

Figure 3
Ventilation par trimestre des ressources reçues en 2017

(En millions de dollars des États-Unis)



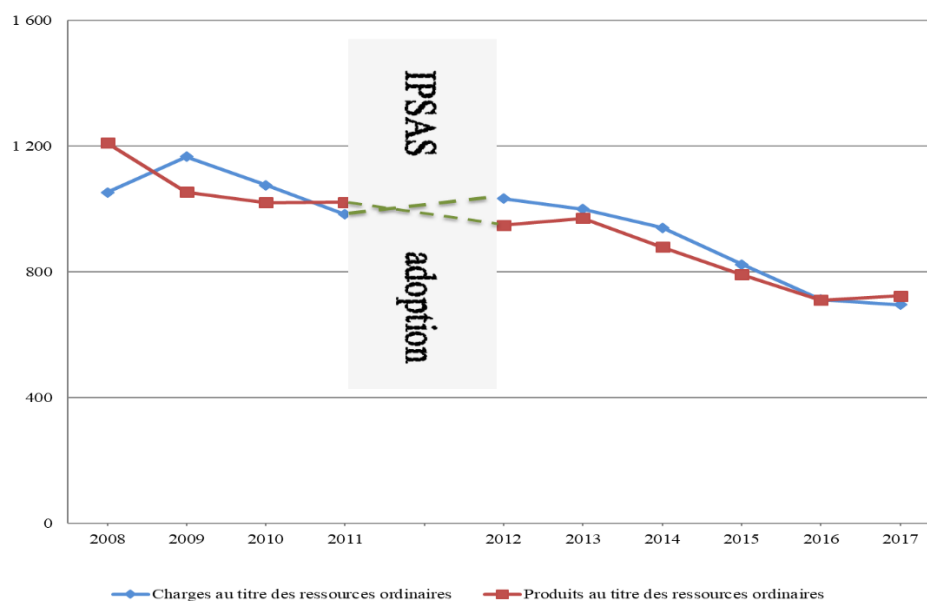
III. Ressources ordinaires

A. Produits

23. Les produits relevant des ressources ordinaires, y compris les contributions, le rendement des placements et les produits divers, ont augmenté de 2 %, pour passer à 723 millions de dollars (contre 710 millions en 2016). Cette évolution s'explique par l'accroissement du rendement des placements, principalement des fonds liés à l'assurance maladie après la cessation de service, et par la hausse des produits divers. Les charges, en baisse de 2 %, sont revenues de 712 millions de dollars en 2016 à 695 millions de dollars en 2017. L'excédent des produits par rapport aux charges s'est chiffré à 28 millions de dollars, contre un déficit de 2 millions de dollars en 2016.

Figure 4
Évolution des produits et des charges relevant des ressources ordinaires, 2008-2017

(En millions de dollars des États-Unis)



Note : Normes IPSAS – Normes comptables internationales pour le secteur public

Tableau 4
Produits constatés au titre des ressources ordinaires, 2016-2017

(En millions de dollars des États-Unis)

Ressources ordinaires	2017	2016	Augmentation/ (diminution)	Variation en pourcentage
Produits				
Contributions	612	618	(6)	(1 %)
Virements au titre des contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs	(1)	(1)	–	–
Contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs	19	28	(9)	(32 %)
Contributions en nature	16	19	(3)	(16 %)
Virements de fonds et remboursements aux partenaires de financement	1	–	1	–
Contributions (montant net)	647	664	(17)	(3 %)
Produit des opérations de couverture des risques	4	7	(3)	(43 %)
Produits des placements	37	16	21	131 %
Produits divers	35	23	12	52 %
Total des produits	723	710	13	2 %

Contributions

24. Les contributions aux ressources ordinaires ont diminué de 1 % (6 millions de dollars), tombant de 618 millions de dollars en 2016 à 612 millions l'année suivante. Sur ce montant, 594 millions de dollars ont été versés par les gouvernements de pays donateurs (603 millions en 2016), 17 millions de dollars par les gouvernements de pays de programme (15 millions en 2016) et 1 million de dollars par une société privée.

25. Les contributions des 10 principaux partenaires se sont élevées à 527 millions de dollars, soit 86 % du montant total des contributions (612 millions de dollars), contre 85 % (527 millions de dollars) du total en 2016, comme indiqué dans le tableau 5. L'Estonie, l'Islande, le Japon, le Pakistan, la République de Corée et la Suède ont augmenté leurs contributions aux ressources ordinaires, en dollars des États-Unis ou en monnaies locales. Quatre gouvernements de pays de programme et deux gouvernements de pays donateurs ont repris le versement de contributions après l'avoir suspendu pendant un an ou plus.

26. Cinquante-trois États Membres (contre 52 en 2016), dont 22 pays de programme (23 en 2016), ont versé une contribution au titre des ressources ordinaires. On trouvera le détail de ces contributions dans le tableau 4 du document [DP/2018/19/Add.1](#).

Tableau 5

Contributions versées au titre des ressources ordinaires par les 10 principaux partenaires, 2016-2017

(En millions de dollars des États-Unis)

Donateur	Contributions en monnaie locale (millions)			Contributions exprimées en dollars (millions)		
	2017	2016	Variation en pourcenta ge	2017	2016	Variation en pourcent age
États-Unis d'Amérique	80	83	–	80	83	(4%)
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	55	55	–	73	69	6 %
Suède	620	615	1 %	71	72	(1 %)
Japon*				66	60	10 %
Norvège	535	535	–	64	64	–
Suisse	57	57	–	57	57	–
Canada	40	40	–	31	32	(3 %)
Pays-Bas	28	28	–	30	32	(6 %)
Allemagne	25	25	–	28	28	-
Danemark	175	210	(17 %)	27	30	(10 %)
Total des 10 principaux donateurs	s.o.	s.o.	s.o.	527	527	–
Autres	s.o.	s.o.	s.o.	85	91	(7 %)
Montant total des contributions volontaires				612	618	(1 %)

* Les contributions du Japon sont annoncées et versées en dollars.

27. La baisse des ressources ordinaires pose de graves difficultés, dans la mesure où elle limite la capacité du PNUD de préserver l'efficacité d'ensemble des activités de développement et de procéder à des choix et à des investissements stratégiques. Si la diminution des ressources ordinaires se poursuit, le PNUD ne parviendra pas à maintenir les mesures existantes de protection du budget-programme. La réduction de l'appui relatif à l'efficacité des activités de développement et à leur gestion pourrait nuire aux capacités de l'organisation en matière d'assurance qualité, de suivi, de responsabilisation et de contrôle.

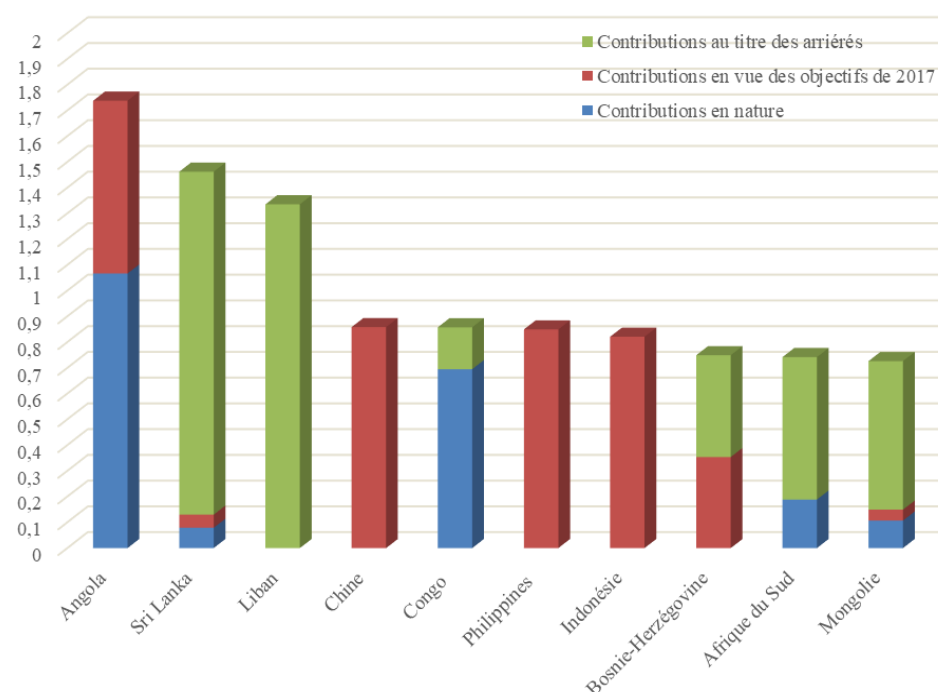
Contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs

28. Les contributions, en espèces ou en nature, des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs constituent une source majeure de produits. Leur montant est passé de 17 millions de dollars en 2016 à 18 millions en 2017, dont 10 millions de dollars de contributions en espèces, 8 millions de dollars de contributions en nature (locaux et services collectifs de distribution) et 9 millions au titre des arriérés dont les gouvernements sont redevables. La figure 5 présente les contributions des 10 principaux contributeurs.

Figure 5

Contributions des 10 principaux gouvernements hôtes aux dépenses locales des bureaux extérieurs, 2017

(En millions de dollars des États-Unis)



29. Les tableaux 8a), 8b) et 8c) qui figurent dans le document [DP/2018/19/Add.1](#) présentent des données sur les contributions en espèces versées par des pays à revenu faible et intermédiaire au titre des dépenses locales des bureaux extérieurs imputées aux ressources ordinaires en 2017, les arriérés cumulés et les contributions versées au titre des arriérés. Dans le même document, le tableau 4 présente les contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs, les contributions des pays contributeurs nets et des pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) ainsi que les contributions en nature.

Programme de couverture des risques

30. Le programme de couverture du risque de change a permis au PNUD de dégager un gain de 4,4 millions de dollars, auquel s'ajoutent les primes acquises dans le cadre d'opérations sur options. Compte tenu de l'instabilité persistante des taux de change, le PNUD a adopté, en matière de couverture, une démarche dynamique qui tient compte des conditions du marché et du niveau d'exposition des contributions au titre des ressources ordinaires.

Produits divers

31. Le montant total des produits divers, essentiellement composés des produits accessoires et des gains de change sur les actifs, s'est élevé à 35 millions de dollars (contre 23 millions de dollars en 2016).

B. Charges

32. Conformément à la décision 2010/32 du Conseil d'administration, les coûts sont présentés dans les quatre grandes catégories harmonisées suivantes : a) activités de développement ; b) activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies ; c) activités de gestion ; d) activités entreprises à des fins spéciales. Les dépenses qui n'entrent dans aucune de ces catégories sont indiquées dans celle des « Autres activités » et incluses dans les dépenses globales.

33. Les charges imputables aux ressources ordinaires ont baissé de 2 % pour s'établir à 695 millions de dollars, contre 712 millions en 2016. Après avoir été supérieures au montant total des produits pendant cinq années consécutives, elles ont baissé au-dessous de ce montant grâce aux dispositions prises par le PNUD pour réduire les charges et assurer le niveau de liquidité minimum obligatoire. La réduction du montant total des charges n'a eu aucune incidence sur les composantes de programme protégées comme MCARB¹-1, MCARB-3, la coopération Sud-Sud, le Bureau du Rapport sur le développement humain et l'appui aux activités des coordonnateurs résidents. Le PNUD est parvenu à protéger les activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies et à maintenir peu ou prou ses charges à leur niveau de 2016. On trouvera ci-après le détail de la répartition, par catégorie de coût, des charges imputables aux ressources ordinaires.

Tableau 6

Répartition par catégorie des charges imputables aux ressources ordinaires, 2016-2017

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Ressources ordinaires</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>	<i>Augmentation/ (diminution)</i>	<i>Variation en pourcentage</i>
Charges				
Activités de développement :				
Programme	346	377	(31)	(8 %)
Efficacité du développement	71	62	9	15 %
Sous-total (activités de développement)	417	439	(22)	(5 %)
Activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies	93	93	—	—

¹ Montant ciblé pour l'allocation des ressources de base.

<i>Ressources ordinaires</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>	<i>Augmentation/ (diminution)</i>	<i>Variation en pourcentage</i>
Activités de gestion	117	109	8	7 %
Activités entreprises à des fins spéciales	13	11	2	18 %
Autres activités	55	60	(5)	(8 %)
Total des charges	695	712	(17)	(2 %)

Charges afférentes aux activités de développement

34. Les charges afférentes aux activités de développement ont diminué de 5 % pour s'établir à 417 millions de dollars, contre 439 millions en 2016. Cette baisse s'explique notamment par la diminution des ressources ordinaires, sous l'effet du montant des contributions reçues à ce titre.

Charges afférentes à la coordination des initiatives de développement des Nations Unies

35. Le montant des charges afférentes à l'appui du PNUD au système des coordonnateurs résidents est demeuré identique à celui de 2016, soit 93 millions de dollars, ce qui a permis de maintenir l'appui inscrit dans le plan stratégique et le budget intégré pour la période 2014-2017. Ces charges englobent à la fois le financement, aux niveaux national, régional et mondial, de la structure essentielle que constitue le système des coordonnateurs résidents et la part du PNUD dans les coûts supplémentaires partagés entre les organismes des Nations Unies au titre de ce système (5 millions de dollars).

Charges afférentes aux activités de gestion

36. Les charges afférentes aux activités de gestion ont augmenté de 7 %, pour passer à 117 millions de dollars (109 millions en 2016), demeurant ainsi dans les limites du budget institutionnel, en application de la décision 2013/28, et des ressources ordinaires allouées aux activités de gestion, conformément au principe de recouvrement des coûts énoncé dans la décision 2013/9. On trouvera des informations plus détaillées sur ces charges dans la partie C ci-après.

Charges afférentes aux activités entreprises à des fins spéciales

37. Le montant total des charges s'est élevé à 13 millions de dollars (contre 11 millions en 2016), dont 9 millions de dollars consacrés au programme des VNU et 3 millions au FENU (même montants qu'en 2016).

Charges diverses

38. Le montant total des charges diverses s'est chiffré à 55 millions de dollars (contre 60 millions en 2016), dont 18 millions de dollars (17 millions en 2016) ont été attribuables aux engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, et 17 millions de dollars (22 millions en 2016) à la réévaluation des devises et aux fluctuations des taux de change.

39. Le PNUD participe à l'évaluation, à l'échelle du système des Nations Unies, des prestations dues après le départ à la retraite, qui est effectuée par un actuaire indépendant. La dernière évaluation a porté sur la période s'achevant le 31 décembre 2017. Les engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, évalués à 1 316 millions de dollars (contre 1 035 millions en 2016), ont été comptabilisés en tant qu'éléments de passif du PNUD conformément aux normes

IPSAS. L'augmentation de 281 millions de dollars (27 %) du montant de ces engagements a été due principalement à la modification des hypothèses actuarielles, en premier lieu à l'accroissement de l'espérance de vie des fonctionnaires.

40. Le PNUD a adopté un plan sur 15 ans destiné à financer ses engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, qui sera examiné une fois achevée l'étude sur la gestion actif-passif. Au 31 décembre 2017, il avait financé 654 millions sur ses 1 316 millions de dollars d'engagements. La gestion des placements du portefeuille a été confiée à des gestionnaires extérieurs. Les fonds réservés sont transférés par versements trimestriels aux gestionnaires extérieurs depuis 2016 et jusqu'au deuxième trimestre de 2018. Le PNUD, le FNUAP, le FENU, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et ONU-Femmes collaborent à la mise en œuvre de ce dispositif.

C. Ressources ordinaires et dépenses du budget intégré

41. Concernant les activités comptabilisées en 2017, le PNUD a mené son action dans le cadre du budget intégré pour la période 2014-2017, approuvé par le Conseil d'administration dans sa décision 2013/28, pour les activités financées au moyen des ressources ordinaires : a) les composantes programmatiques ; et b) les composantes institutionnelles.

42. L'annexe II compare le budget final approuvé, qui couvre les composantes de programme et les composantes institutionnelles, avec les montants effectifs des dépenses, calculés sur la même base que le budget correspondant des ressources ordinaires (comptabilité d'exercice modifiée).

43. En 2017, le PNUD a réduit ses dépenses en raison de la baisse du niveau des contributions aux ressources ordinaires, ce qui lui a permis de maintenir le niveau minimal des ressources ordinaires liquides à trois mois, comme prescrit par le Conseil d'administration. Conformément au budget intégré pour 2014-2017, le montant des ressources de base prévu pour les mesures transitoires, soit 33 millions de dollars, a été utilisé en 2017.

44. Le tableau 7 ci-après compare les dépenses effectives pour 2016 et 2017. En 2017, 38 % des ressources ordinaires ont servi à couvrir des coûts institutionnels, contre 33 % en 2016. La part des ressources ordinaires consacrées aux activités relatives aux programmes est tombée de 67 % en 2016 à 62 %.

Tableau 7

Ventilation des dépenses du budget intégré par catégorie de coûts, 2016-2017

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Dépenses effectives (2017)</i>		<i>Dépenses effectives (2016)</i>	
Dépenses programmatiques	62 %	377	67 %	415
Dépenses institutionnelles	38 %	233	33 %	207
Total	100 %	610	100 %	622
<i>Dépenses institutionnelles</i>	<i>Dépenses effectives (2017)</i>		<i>Dépenses effectives (2016)</i>	
Efficacité du développement	23 %	54	21 %	43
Activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies	33 %	76	37 %	77
Activités de gestion	40 %	92	38 %	78

<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Dépenses effectives (2017)</i>		<i>Dépenses effectives (2016)</i>	
Activités entreprises à des fins spéciales	4 %	10	4 %	9
Total	100 %	233	100 %	207

45. L'annexe III.A présente le plan de ressources intégré qui couvre les ressources ordinaires et les autres ressources pour la période 2014-2017 et le compare avec les montants effectifs de la période 2014-2017. Il ressort de cette comparaison que :

a) Les activités comptabilisées pour la période 2014-2017 sont restées dans les limites du plan de ressources intégré approuvé ;

b) À la fin de la période 2014-2017, le PNUD avait atteint un niveau de dépenses de gestion de 7,7 % (8,7 % sur la période 2012-2013), soit 0,4 % de moins que l'objectif de 8,1 % ;

c) Le niveau des dépenses au titre des activités relatives aux programmes a augmenté sur la période 2014-2017 pour s'établir à 88,6 %, contre 88,0 % en 2012-2013 ;

d) Sur la période 2014-2017, la part des ressources ordinaires consacrées aux activités relatives aux programmes a été de 63 %, soit plus que les 62 % prévus. La part des coûts consacrés aux activités de gestion dans le budget institutionnel réduit s'est élevée à 45 %, soit moins que les 47 % prévus.

46. L'annexe III.B présente, pour la période 2014-2017, les montants effectifs comparés aux montants estimés pour les composantes institutionnelles du plan de ressources intégré par groupe fonctionnel, et l'annexe III.C présente des données sur les ressources allouées aux postes par situation géographique.

D. Excédent cumulé

47. L'excédent cumulé des ressources ordinaires au 31 décembre 2017 est tombé à 26 millions de dollars (contre 75 millions de dollars en 2016 après retraitement), en raison principalement d'un ajustement comptable de 129 millions de dollars au titre d'une moins-value latente relative à l'assurance maladie après la cessation de service (compensée par un excédent de 28 millions de dollars), et d'un ajustement comptable de 31 millions de dollars lié aux placements. Conformément à la formule de calcul des réserves opérationnelles approuvée par la décision 1999/9 et aux chiffres définitifs des produits et des dépenses pour 2017, la réserve opérationnelle des ressources ordinaires a été ajustée à la baisse et 21 millions de dollars ont été transférés au solde des ressources ordinaires.

48. Une gestion prudente, telle que prescrite par la décision 1999/9, exige de maintenir un niveau de ressources ordinaires liquides représentant l'équivalent de trois à six mois de dépenses. Le PNUD a maintenu la position de liquidité en fin d'année à 5,26 mois de fonds de roulement, ce qui est supérieur au seuil de liquidité minimal requis.

IV. Autres ressources

49. Les autres ressources se composent des contributions perçues au titre du partage des coûts, des fonds d'affectation spéciale, des services d'appui remboursables et des activités diverses, y compris celles menées dans le cadre du Programme des administrateurs auxiliaires, du programme des Volontaires des Nations Unies et des accords de services de gestion.

V. Partage des coûts

50. Le partage des coûts est une modalité de co-financement, dont les ressources sont fournies par les gouvernements des pays donateurs, les gouvernements des pays de programme et d'autres partenaires.

A. Produits

51. Le montant des produits tirés du partage des coûts a augmenté de 7 % pour s'établir à 3 315 millions de dollars (contre 3 101 millions en 2016). La ventilation de ce montant est présentée ci-après.

Tableau 8
Produits du partage des coûts, 2016-2017
(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Partage des coûts</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>	<i>Augmentation/ (diminution)</i>	<i>Variation en pourcentage</i>
Produits				
Contributions	3 385	3 191	194	6 %
Virement de fonds et remboursements aux partenaires de financement	(107)	(116)	9	(8 %)
Contributions (montant net)	3 278	3 075	203	7 %
Produits des placements	32	22	10	45 %
Produits divers	5	4	1	25 %
Total des produits	3 315	3 101	214	7 %

Contributions

52. Le montant des contributions au titre du partage des coûts a augmenté de 6 %, pour s'établir à 3 385 millions de dollars (contre 3 191 millions de dollars en 2016), sous l'effet d'une hausse des contributions des gouvernements des pays donateurs, des gouvernements de pays de programme et des partenaires multilatéraux. Ce montant comprend 3 257 millions de dollars en contributions reçues et 128 millions de dollars en contributions à recevoir.

Tableau 9
Contributions au titre du partage des coûts, par type de donateur, 2016-2017
(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Année</i>	<i>Gouvernements de pays donateurs</i>	<i>Gouvernements de pays de programme</i>	<i>Partenaires multilatéraux</i>	<i>Total</i>
2017	1 096	1 038	1 251	3 385
2016	982	964	1 245	3 191
<i>Augmentation/(diminution)</i>	114	74	6	194
<i>Variation en pourcentage</i>	12 %	8 %	0 %	6 %

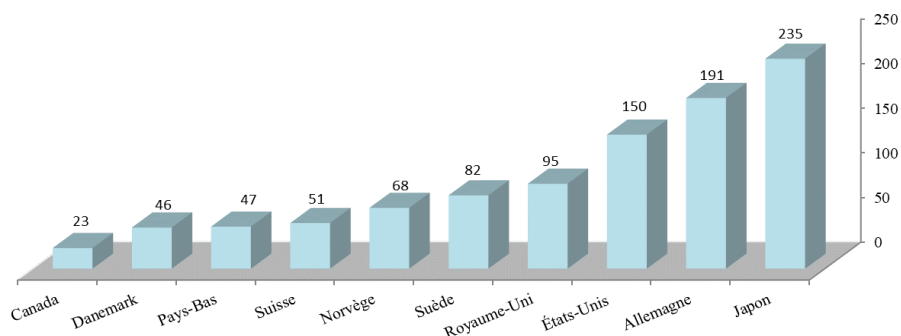
Gouvernements des pays donateurs

53. Les contributions des gouvernements de pays donateurs ont augmenté de 12 %, pour s'établir à 1 096 millions de dollars, soit 32 % du total des contributions (contre 31 % en 2016). La figure 6 présente les contributions versées par les 10 principaux gouvernements de pays donateurs, qui ont atteint 988 millions de dollars (contre 883 millions de dollars en 2016), soit 29 % du total des contributions au titre du partage des coûts.

Figure 6

Contributions versées au titre du partage des coûts par les 10 principaux gouvernements de pays donateurs, 2017

(En millions de dollars des États-Unis)



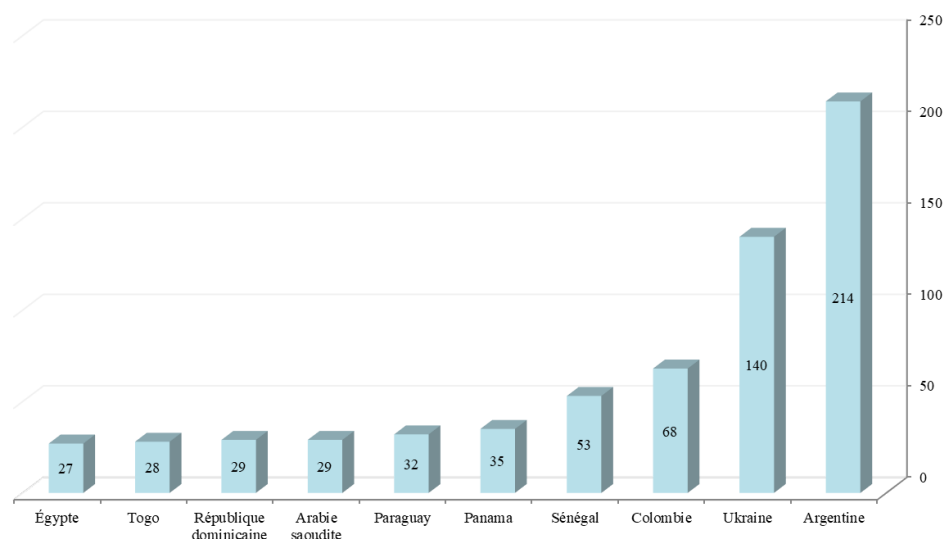
Gouvernements de pays de programme

54. Les contributions des gouvernements de pays de programme versées par l'intermédiaire du PNUD ont augmenté de 8 %, passant à 1 038 millions de dollars (contre 964 millions de dollars en 2016), soit 31 % du total des contributions au titre du partage des coûts (30 % en 2016). Ce montant inclut notamment une contribution de 17 millions de dollars versée par la Chine au titre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

55. Sur le montant des contributions versées au titre du partage des coûts, 63 % (62 % en 2016) provenaient des gouvernements de 10 pays de programme. L'Argentine, l'Ukraine, la Colombie, le Panama, le Paraguay et la République dominicaine ont augmenté leurs contributions à ce titre. La plus forte augmentation a été enregistrée pour l'Ukraine et la République dominicaine (79 % et 61 % respectivement).

Figure 7
Contributions au titre du partage des coûts par les 10 principaux gouvernements de pays de programme, 2017

(En millions de dollars des États-Unis)



Ressources multilatérales

56. Les ressources multilatérales correspondent aux financements des partenaires multilatéraux et des fonds d'affectation spéciale/programmes conjoints multidonateurs.

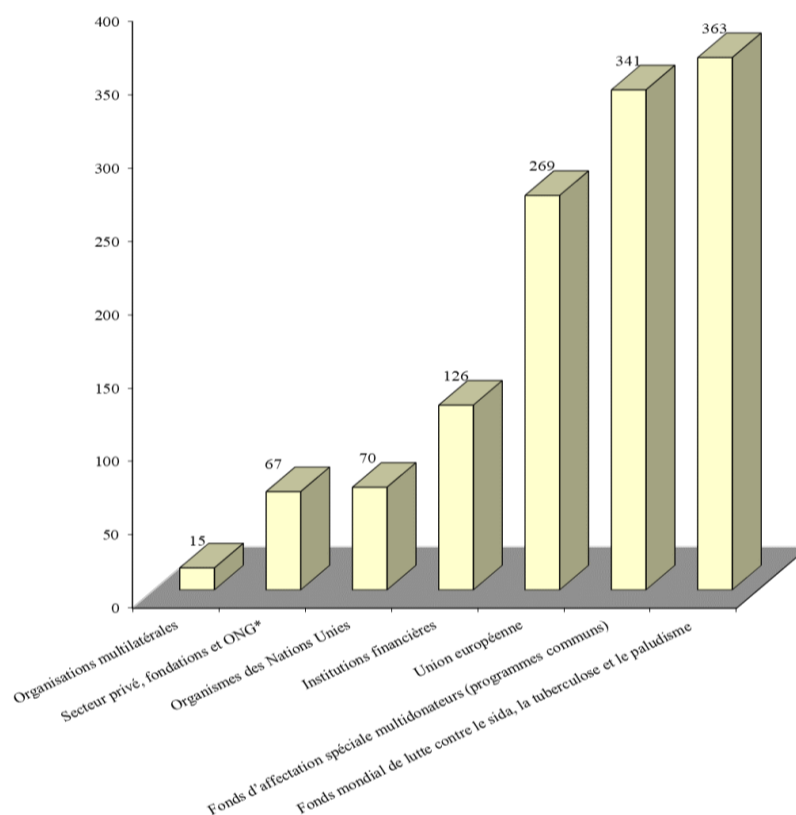
57. Les contributions provenant des partenaires multilatéraux ont augmenté pour s'établir à 1 251 millions de dollars (1 245 millions de dollars en 2016), soit 37 % (39 % en 2016) des contributions reçues au titre du partage des coûts.

58. Les contributions versées par le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme se sont élevées à 363 millions de dollars (396 millions de dollars en 2016), à l'exclusion d'un montant de 21 millions, reçu au titre d'activités de programme futures (86 millions en 2016), qui ne sera donc comptabilisé comme contributions qu'en 2018. Les contributions versées par l'Union européenne se sont établies à 269 millions de dollars (336 millions de dollars en 2016). Les fonds versés par le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires ont représenté 341 millions de dollars (350 millions de dollars en 2016).

59. Les contributions du secteur privé, des fondations et des organisations non gouvernementales ont augmenté de 46 % pour atteindre 67 millions de dollars (46 millions de dollars en 2016). Les principaux contributeurs ont été l'Alliance Gavi (10 millions de dollars), Education Above All-Al Fakhoora (13 millions de dollars) et Repsol Exploración Murzuq SA (11 millions de dollars).

60. Le montant total des contributions des institutions financières internationales et régionales a augmenté de 35 % pour atteindre 126 millions de dollars (36 millions de dollars en 2016), constitué principalement de contributions au PNUD aux fins de la programmation dans les bureaux de pays. La Banque mondiale et la Banque islamique de développement ont été les principaux contributeurs, avec des contributions s'élevant respectivement à 111 millions de dollars (24 millions de dollars en 2016) et 12 millions de dollars (comme en 2016).

Figure 8
Contributions versées au titre du partage des coûts par les partenaires multilatéraux en 2017



Produits divers

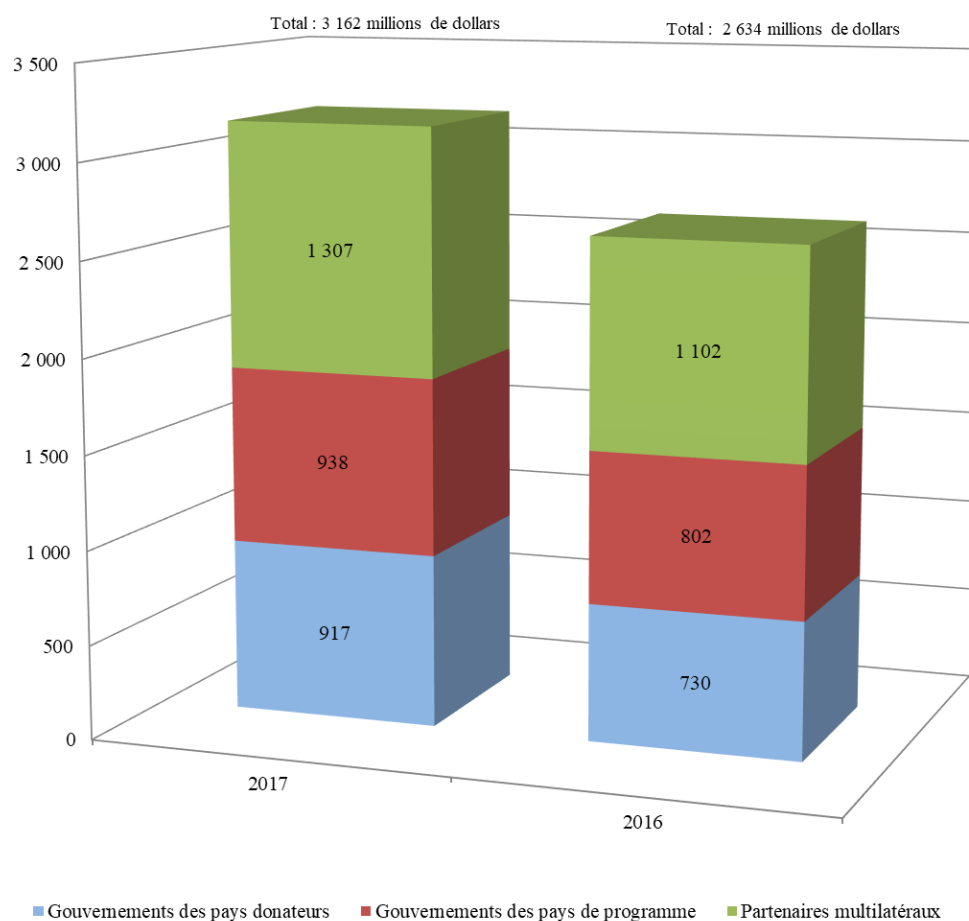
61. Les produits divers, qui comprennent des produits accessoires tels que les recettes tirées des projets, les remboursements perçus pour services rendus et les gains découlant des fluctuations des taux de change, ont atteint un total de 5 millions de dollars, contre 4 millions de dollars en 2016.

B. Charges

62. Les charges au titre du partage des coûts, qui sont liées à des activités de développement, se sont élevées à 3 162 millions de dollars, soit une augmentation de 20 % par rapport à 2016 (2 634 millions de dollars), dont 29 % financés par des gouvernements de pays donateurs, 30 % par des gouvernements de pays de programme et 41 % par des partenaires multilatéraux.

Figure 9
Ventilation des charges au titre du partage des coûts, 2016-2017

(En millions de dollars des États-Unis)



C. Excédent cumulé

63. L'excédent cumulé au 31 décembre 2017 au titre du partage des coûts s'est établi à 2 921 millions de dollars (contre 2 768 millions de dollars en 2016), dont 939 millions pour la participation des gouvernements aux coûts et 124 millions au titre des fonds verticaux. Au moment de la préparation du présent rapport, 79 % du total des ressources disponibles au titre du partage des coûts avaient été programmés pour financer des activités les années suivantes.

VI. Fonds d'affectation spéciale

64. Un fonds d'affectation spéciale est une modalité de co-financement constituée en entité comptable distincte par l'intermédiaire de laquelle le PNUD reçoit des contributions destinées à financer ses activités de programme ; elle est supervisée par une équipe de gestion du fonds d'affectation spéciale.

A. Produits

65. Les produits des fonds d'affectation spéciale ont diminué de 15 %, s'établissant à 828 millions de dollars (contre 970 millions de dollars en 2016). La ventilation de ce montant est présentée ci-après.

Tableau 10

Produits des fonds d'affectation spéciale, 2016-2017

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>	<i>Augmentation/ (diminution)</i>	<i>Variation en pourcentage</i>
Produits				
Contributions	825	973	(148)	(15 %)
Virements de fonds et remboursements aux donateurs	(11)	(16)	5	(31 %)
Contributions (montant net)	814	957	(143)	(15 %)
Produit des placements	12	9	3	33 %
Produits divers	2	4	(2)	(50 %)
Total des produits	828	970	(142)	(15 %)

Contributions

66. Le montant des contributions a chuté à 825 millions de dollars (contre 973 millions de dollars en 2016), dont 3 millions au titre des contributions à recevoir. Cette diminution concerne principalement le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan.

Tableau 11

Contributions aux fonds d'affectation spéciale par catégorie de donateurs, 2016-2017

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Année</i>	<i>Gouvernements de pays donateurs</i>	<i>Gouvernements de pays de programme</i>	<i>Partenaires multilatéraux</i>	<i>Total</i>
2017	320	9	496	825
2016	470	4	499	973
Augmentation/(diminution)	(150)	5	(3)	(148)
Variation en pourcentage	(32 %)	125 %	(1 %)	(15 %)

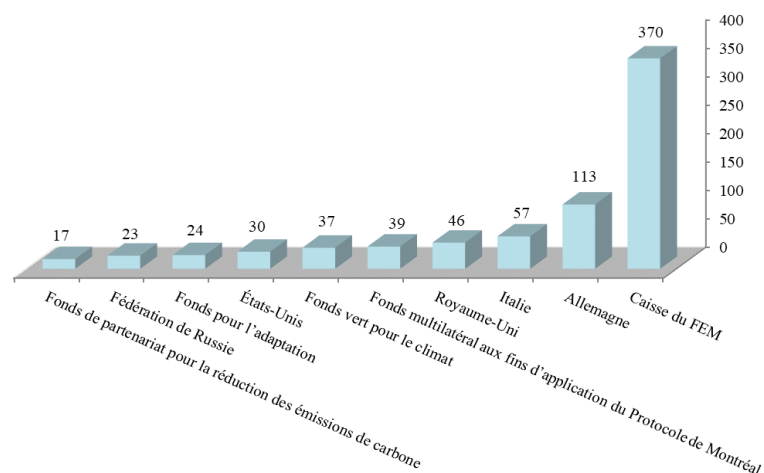
67. La figure 10 indique les 10 principales contributions de donateurs bilatéraux et de partenaires multilatéraux à des fonds d'affectation spéciale, dont le total s'est élevé à 756 millions de dollars en 2017 (contre 900 millions de dollars en 2016), ce qui représente 92 % du total des contributions aux fonds d'affectation spéciale. Sur ce montant, 375 millions de dollars étaient destinés au Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan et 63 millions aux guichets de financement.

68. Lancés en 2016, les guichets de financement offrent des mécanismes flexibles de financement groupé pour soutenir les efforts faits par les pays pour réaliser les objectifs de développement durable. Sur les 63 millions de dollars de contributions,

6 millions de dollars ont été consacrés aux changements climatiques et à la réduction des risques de catastrophe ; 20 millions de dollars à la gouvernance pour édifier des sociétés pacifiques et inclusives ; 12 millions de dollars aux interventions d'urgence en cas de crise et au relèvement ; et 25 millions de dollars au développement durable et à l'élimination de la pauvreté.

Figure 10

Contributions des 10 principaux partenaires aux fonds d'affectation spéciale, 2017



69. Les contributions des gouvernements des pays de programme aux fonds d'affectation spéciale se sont établies à 9 millions de dollars (4 millions de dollars en 2016). Les principaux pays contributeurs ont été l'Inde (6 millions de dollars), la Chine (1 million de dollars), la Turquie (1 million de dollars) et l'Afrique du Sud (1 million de dollars). Dans le montant des contributions sont entrés 6 millions de dollars au titre de la promotion de la coopération Sud-Sud (Inde : 5 millions de dollars ; Chine : 1 million de dollars) ; 2 millions de dollars au titre du Dispositif IBAS pour l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre la faim (Inde et Afrique du Sud : 1 million de dollars chacune) ; et 1 million de dollars (Turquie) au titre du développement du secteur privé.

Produits divers

70. Les produits divers, essentiellement composés des produits accessoires et des gains monétaires sur les fluctuations des taux de change, se sont élevés à 2 millions de dollars au total (contre 4 millions de dollars en 2016).

B. Charges

71. Le montant total des charges afférentes aux fonds d'affectation spéciale s'est établi à 880 millions de dollars contre 855 millions de dollars en 2016, soit une augmentation de 3 %, due principalement à une hausse de 43 millions de dollars imputable au Fonds pour l'environnement mondial et de 11 millions de dollars imputable aux guichets de financement, compensée par des réductions de charges dans d'autres fonds d'affectation spéciale.

Tableau 12
Ventilation des charges afférentes aux fonds d'affectation spéciale, par catégorie, 2016-2017

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>	<i>Augmentation/ (diminution)</i>	<i>Variation en pourcentage</i>
Charges				
Activités de développement				
Programme	837	819	18	2 %
Efficacité du développement	43	36	7	19 %
Sous-total (activités du développement)	880	855	25	3 %
Activités de gestion	—	—	—	—
Total des charges	880	855	25	3 %

Charges afférentes aux activités de développement

72. Dans les charges afférentes aux activités de développement sont entrés 837 millions de dollars pour les activités de programme et 43 millions de dollars pour l'efficacité du développement, ventilés comme suit : 423 millions de dollars (48 %) pour les dépenses de développement du Fonds pour l'environnement mondial ; 331 millions de dollars (38 %) pour le Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan ; et 26 millions de dollars (3 %) pour les fonds d'affectation spéciale thématiques, dont 14 millions de dollars destinés à l'environnement, 7 millions de dollars à la prévention des crises et au redressement et 3 millions de dollars à la gouvernance démocratique.

73. Les dépenses au titre de l'efficacité du développement pour le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont comptabilisées à la rubrique des services d'appui remboursables.

C. Excédent cumulé

74. Les fonds d'affectation spéciale ont enregistré un déficit de 52 millions de dollars et ont puisé dans les excédents cumulés des années précédentes. L'excédent cumulé à la fin de 2017 est tombé à 1 092 millions de dollars (contre 1 144 millions de dollars en 2016), dont 583 millions de dollars (soit 53 %) pour les fonds verticaux. Au moment de la préparation du présent rapport, 71 % du total des ressources au titre des fonds d'affectation spéciale avaient été programmées pour des activités de programme pour les années à venir.

VII. Ressources au titre des services d'appui remboursables et d'activités diverses

75. Les ressources au titre des services d'appui remboursables et d'activités diverses proviennent des services de gestion et autres services d'appui fournis à des tiers et essentiellement des activités suivantes : le programme des administrateurs auxiliaires, le Programme des Volontaires des Nations Unies, les accords de services de gestion, les activités entreprises à des fins spéciales et le recouvrement des coûts.

A. Produits

76. Le montant des produits a augmenté de 17 %, pour s'établir à 614 millions de dollars.

Tableau 13

Produits au titre des services d'appui remboursables et d'activités diverses, 2016-2017

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>	<i>Augmentation/ (diminution)</i>	<i>Variation en pourcentage</i>
Produits				
Contributions	93	84	9	11 %
Contributions des PCN*	12	9	3	33 %
Contributions des pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure)	9	6	3	50 %
Contributions en nature et divers	—	1	(1)	—
Virements de fonds et remboursements aux donateurs	39	(11)	50	—
Contributions (montant net)	153	89	64	72 %
Produit des placements	8	6	2	33 %
Produits divers	453	430	23	5 %
Total des produits avant élimination	614	525	89	17 %

* PCN : pays contributeur net.

Contributions

77. Les contributions, d'un montant de 93 millions de dollars sont indiquées dans le tableau 14 ci-dessous. Celles destinées aux activités entreprises à des fins spéciales comprennent un montant de 37 millions de dollars pour la coordination des activités de développement des Nations Unies (dont 29 millions de dollars provenant des organismes membres du Groupe des organismes de développement des Nations Unies), 5 millions de dollars provenant des partenaires pour les activités d'appui aux mesures de sécurité, 6 millions de dollars pour l'Engagement Facility Fund et 4 millions de dollars pour d'autres activités entreprises à des fins spéciales.

Tableau 14

Contributions au titre des services d'appui remboursables et d'activités diverses, 2017

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Ressources provenant des donateurs</i>			<i>Ressources totales</i>
	<i>Gouvernements de pays donateurs</i>	<i>Gouvernements des pays de programme</i>	<i>Partenaires multilatéraux</i>	
Ressources :				
Programme des administrateurs auxiliaires	16	—	—	16
Programme des Volontaires des Nations Unies	19	1	1	21
Accords de services de gestion	—	1	—	1

	<i>Ressources provenant des donateurs</i>			<i>Ressources totales</i>
	<i>Gouvernements de pays donateurs</i>	<i>Gouvernements des pays de programme</i>	<i>Partenaires multilatéraux</i>	
Activités entreprises à des fins spéciales	14	2	36	52
Services d'appui remboursables	—	—	3	3
Total	49	4	40	93

78. Des contributions aux dépenses locales des bureaux extérieurs d'un montant de 21 millions de dollars ont été versées par des pays contributeurs nets et par des pays à revenu moyen supérieur de la région des États arabes (43 %) ; de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes (40 %) ; de la région Europe et Communauté d'États indépendants (14 %) ; de la région de l'Afrique (2 %) ; et de la région de l'Asie et du Pacifique (1 %).

Produits divers

79. Le montant des produits divers s'est établi à 453 millions de dollars (contre 430 millions de dollars en 2016), soit une augmentation de 5 %. On trouvera davantage de précisions sur les produits du recouvrement des coûts aux paragraphes 87 à 89.

B. Charges

80. Les charges sont tombées de 662 millions de dollars en 2016 à 601 millions de dollars en 2017, soit une diminution de 9 %.

Tableau 15

Ventilation des charges afférentes aux services d'appui remboursables et aux activités diverses par catégorie de coûts, 2016-2017 (en millions de dollars des États-Unis)

<i>Services d'appui remboursables et activités diverses</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>	<i>Augmentation/ (diminution)</i>	<i>Variation en pourcentage</i>
Charges				
Activités de développement				
Programme	42	48	(6)	(13 %)
Efficacité du développement	58	68	(10)	(15 %)
Sous-total (activités du développement)	100	116	(16)	(14 %)
Coordination des activités de développement des Nations Unies	37	36	1	3 %
Activités de gestion	242	252	(10)	(4 %)
Activités entreprises à des fins spéciales	51	60	(9)	(15 %)
Activités diverses	171	198	(27)	(14 %)
Total des produits avant élimination	601	662	(61)	(9 %)

Charges afférentes aux activités de développement

81. Les charges afférentes aux activités de développement se sont élevées à 100 millions de dollars au total (contre 116 millions de dollars en 2016), dont 42 millions de dollars pour les activités de programme et 58 millions de dollars pour les activités visant à améliorer l'efficacité du développement.

82. Les charges relatives aux activités de programme comprennent un montant de 8 millions de dollars pour les accords de services de gestion (7 millions de dollars en 2016), un montant de 23 millions de dollars pour le programme des Volontaires des Nations Unies (30 millions de dollars en 2016) et un montant de 11 millions de dollars pour les activités entreprises à des fins spéciales (11 millions de dollars en 2016).

Charges afférentes à la coordination des activités de développement des Nations Unies

83. Le total des charges afférentes à la coordination des activités de développement des Nations Unies s'est élevé à 37 millions de dollars (contre 36 millions de dollars en 2016). Il comprend des charges de 6 millions de dollars engagées avec les ressources préaffectées par les donateurs à la coordination au niveau des pays et un montant de 24 millions de dollars alloué par des organismes membres du Groupe des Nations Unies pour le développement à l'appui de la fonction de coordonnateur résident.

Charges afférentes aux activités de gestion

84. Un montant de 242 millions de dollars provenant des ressources liées au recouvrement des coûts a été consacré aux activités de gestion en 2017, soit une diminution de 4 % par rapport au montant de 252 millions de dollars engagé en 2016. Cette diminution a été rendue possible par une meilleure répartition de la prise en charge des frais de gestion entre les ressources ordinaires et les autres ressources.

Charges afférentes aux activités entreprises à des fins spéciales

85. Les charges afférentes aux activités entreprises à des fins spéciales se sont chiffrées à 51 millions de dollars, contre 60 millions de dollars en 2016 ; elles représentent les charges engagées au titre des activités de services d'appui remboursables.

Charges diverses

86. Les charges diverses se sont chiffrées à 171 millions de dollars (198 millions de dollars en 2016). Sur ce montant, 91 millions de dollars ont été consacrés aux mesures de sécurité du personnel applicables à l'ensemble des organismes des Nations Unies (financées par le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies) ; 16 millions de dollars au Programme des administrateurs auxiliaires ; 22 millions de dollars au règlement de la part du PNUD dans le coût des services communs ; et 14 millions de dollars au régime de l'assurance maladie après la cessation de service.

C. Recouvrement des coûts*Principes du recouvrement des coûts*

87. Le PNUD a mis tout en œuvre pour recouvrer les frais généraux de gestion et d'exécution engagés pour les programmes et les projets financés au moyen d'autres ressources et les coûts de services rendus à d'autres entités des Nations Unies.

88. Les produits afférents au recouvrement des coûts ont diminué de 1 % pour s'établir à 343 millions de dollars (346 millions de dollars en 2016), et les charges se sont élevées à 349 millions de dollars. Le tableau 16 ci-après en présente une ventilation. La baisse des produits tient à une modification des parts respectives des ressources, des sources de financement à taux réduit de recouvrement des coûts ayant permis la croissance du volume des activités.

Tableau 16
Recouvrement des coûts, 2017
 (En millions de dollars des États-Unis)

<i>Recouvrement des coûts</i>	<i>Programmes et projets</i>	<i>Services d'appui remboursables</i>	<i>Total</i>
Produits			
Services généraux de gestion ou d'appui à l'exécution	237	–	237
Services remboursables fournis à des organismes des Nations Unies	21	32	54
Commission de l'agent d'administration	8	–	8
Participation des pays contributeurs nets aux dépenses locales des bureaux extérieurs	21	–	21
Intérêt	6	–	6
Produits divers	17	–	17
Total des produits	311	32	343
Charges			
Total des charges	308	41	349

89. À la demande des partenaires de financement, six dérogations à la règle du recouvrement des frais généraux de gestion ont été accordées en 2017 (voir le document [DP/2018/19](#), annexe IV). Le PNUD a tout mis en œuvre pour appliquer strictement le taux de recouvrement des coûts et pour réduire encore davantage le nombre des dérogations.

D. Excédent cumulé

90. À la fin de 2017, l'excédent cumulé au titre des services d'appui remboursables et des activités diverses a chuté de 20 % pour s'établir à 300 millions de dollars (377 millions de dollars en 2016 après retraitement). Cette baisse tient principalement à un ajustement comptable de 101 millions de dollars au titre d'une moins-value latente relative à l'assurance maladie après la cessation de service.

E. Divers

91. Les contributions au titre des accords de services de gestion se sont élevées à 1 million de dollars (11 millions de dollars en 2016) et les investissements et produits divers ont atteint 3 millions de dollars (2 millions de dollars en 2016), alors que les remboursements aux donateurs et les virements de fonds, s'élevant à 7 millions de dollars (2 millions de dollars en 2016), soit davantage que les produits des accords de services de gestion, ont été effectués en puisant dans les excédents cumulés. Le total

des charges a représenté 8 millions de dollars (7 millions de dollars en 2016), et l'excédent cumulé est tombé à 37 millions de dollars (48 millions de dollars en 2016). On trouvera des renseignements supplémentaires dans le document [DP/2018/19/Add.1](#).

Programme des Volontaires des Nations Unies

92. En 2017, 6 501 Volontaires des Nations Unies venus de 159 pays ont appuyé les activités au service de la paix et du développement menées par des organismes partenaires des Nations Unies, dans le cadre de 6 649 missions. Le coût financier de leurs opérations s'est élevé à 195 millions de dollars (203 millions de dollars en 2016), somme qui a été financée notamment par un prélèvement de 8,8 millions de dollars sur les ressources ordinaires du PNUD (8,5 millions de dollars en 2016). Sur ce montant, les dépenses de programme financées sur ressources ordinaires et effectuées directement par le programme des Volontaires des Nations Unies, dans le cadre du Fonds bénévole spécial, des accords de partage des coûts, des fonds d'affectation spéciale et des mécanismes de financement intégral, se sont chiffrées à 23,2 millions de dollars (soit 12 % du total). Le reste des dépenses a été couvert par imputations directes aux budgets des organismes des Nations Unies.

93. Les contributions versées au titre du Fonds bénévole spécial ont diminué de 5 % pour revenir à 3,7 millions de dollars (contre 3,9 millions de dollars en 2016), ce qui reflète les fluctuations historiques des contributions annuelles au Fonds. Étant donné que les ressources du fonds occupent une place fondamentale, le programme des Volontaires des Nations Unies cherche constamment à accroître les contributions pour pouvoir continuer d'étudier, d'élargir et de renforcer le rôle du volontariat dans les activités de développement.

94. Les contributions (y compris pluriannuelles) reçues pour les actions du programme des Volontaires des Nations Unies bénéficiant d'un financement intégral, y compris les contributions pour les actions des Jeunes Volontaires et des volontaires universitaires des Nations Unies financées en intégralité, ont augmenté de 116 % pour atteindre 13,2 millions de dollars (6,1 millions de dollars en 2016). Le programme des Volontaires des Nations Unies a continué de diversifier ses sources de financement grâce à diverses initiatives de partenariat, ainsi qu'à renforcer ses partenariats existants et à en établir de nouveaux.

95. En ce qui concerne les ressources ordinaires allouées aux activités institutionnelles, les financements destinés au programme des Volontaires des Nations Unies provenant des ressources ordinaires du PNUD ont augmenté de 5 %, atteignant 8,8 millions de dollars (8,4 millions de dollars en 2016).

96. Pour améliorer la viabilité du programme des Volontaires des Nations Unies, un plan de transformation a été mis en place afin de mettre davantage l'accent sur la mobilisation des volontaires et sur la nécessité d'une gestion financière prudente. Le programme des Volontaires des Nations Unies nécessite de toute urgence un niveau de ressources ordinaires stable et prévisible pour mener à bien son mandat et faire en sorte que le PNUD et les autres organismes des Nations Unies puissent s'appuyer sur des bénévoles qualifiés.

Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud

97. En 2017, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a aidé les États Membres à prendre des engagements en connaissance de cause en s'appuyant sur des données, des analyses des tendances et des informations sur les bonnes pratiques. Il a facilité la documentation, la démonstration et l'échange de centaines de solutions de développement pour les pays du Sud. En outre, il s'est appuyé sur des

mécanismes de financement novateurs pour mettre la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire au service de la mise en œuvre du Programme 2030.

98. Le Bureau a reçu un budget institutionnel d'un montant de 2,6 millions de dollars du PNUD ainsi qu'un budget-programme de 3,5 millions de dollars, qui ont été dépensés dans leur intégralité. Le montant des contributions aux ressources autres que les ressources de base s'est élevé à 10,7 millions de dollars, dont 3,6 millions de dollars fournis par le Fonds des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud ; 2 millions de dollars par le Dispositif IBAS (Inde, Brésil, Afrique du Sud) ; 0,1 million de dollars par le Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour la coopération Sud-Sud ; et 5 millions de dollars par le Fonds de partenariat Inde-Nations Unies pour le développement. La hausse de 3,7 millions de dollars des contributions aux ressources autres que les ressources de base par rapport à 2016 tient principalement à la création du Fonds de partenariat Inde-Nations Unies pour le développement. Le montant des dépenses autres que les dépenses de base s'est élevé à 6,9 millions de dollars, soit une hausse de 1,8 million de dollars par rapport à 2016.

Programme des administrateurs auxiliaires

99. Vingt-sept gouvernements ont passé des accords avec le PNUD pour la mise à disposition d'administrateurs auxiliaires, cinq gouvernements des accords pour la mise à disposition d'assistants spéciaux des coordonnateurs résidents et quatre gouvernements des accords pour la mise à disposition de spécialistes des programmes de développement. Au 31 décembre 2017, le PNUD gérait 161 administrateurs auxiliaires (dont 69 travaillant pour ses services ou des fonds et programmes apparentés), 22 assistants spéciaux et 3 spécialistes des programmes de développement.

100. En 2017, le montant total des contributions s'est élevé à 17 millions de dollars, et les charges totales, y compris les dépenses d'appui, ont représenté 16 millions de dollars. L'excédent cumulé disponible à la fin de 2017 s'est établi à 18 millions de dollars. À la fin de 2017, le PNUD avait reçu 16 millions de dollars de la part d'autres organismes des Nations Unies et de partenaires en vue de la gestion de 92 administrateurs auxiliaires agissant pour leur compte et un montant total de 17 millions de dollars a été déboursé, dépenses d'appui incluses.

Appui budgétaire sectoriel

101. Dans sa décision 2008/24, le Conseil d'administration a approuvé l'instauration d'une période pilote durant laquelle le PNUD pourrait contribuer financièrement à la mise en commun des ressources et à l'appui budgétaire sectoriel, au cas par cas et à la demande des pays bénéficiaires. Comme indiqué précédemment, le PNUD est intervenu dans l'appui budgétaire sectoriel dans le cadre de deux projets de financement commun au Burkina Faso et d'un programme mené au Népal. Ces activités ont cessé en 2016 et aucune autre activité de ce type n'a été entreprise en 2017.

VIII. Réforme de l'ONU et appui aux autres organismes des Nations Unies

102. Le PNUD coordonne l'action du système des Nations Unies au niveau des pays. D'après les données disponibles, les programmes communs, les contributions à des fonds d'affectation spéciale multidonateurs et les activités d'appui à d'autres organismes des Nations Unies ont représenté des ressources d'un montant total de 1 715 millions de dollars (1 532 millions de dollars en 2016).

A. Fonction d'agent d'administration du PNUD

103. Le PNUD contribue aux activités de programmation communes par sa participation à la conception de fonds et par l'exercice des fonctions d'agent d'administration de programmes communs et de fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour le compte d'organismes du système des Nations Unies et de gouvernements, ainsi que dans le cadre de sa participation à l'exécution de programmes en qualité d'organisme des Nations Unies. Le montant des contributions reçues des fonds d'affectation spéciale multidonateurs a augmenté de 17 % pour atteindre 814 millions de dollars (contre 697 millions de dollars en 2016). Cette hausse tient principalement aux bons résultats obtenus par les fonds créés récemment, comme l'Initiative Spotlight, ainsi qu'aux portefeuilles de projets en cours sur les actions humanitaires et les changements climatiques, au Fonds pour la consolidation de la paix et à un ensemble de fonds conçus pour s'adapter et répondre aux mieux aux besoins dans les domaines de l'humanitaire, du développement et de la paix. Le montant net des fonds transférés par le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires, en sa qualité d'administrateur représentant toutes les organisations participantes, s'est élevé à 605 millions de dollars (contre 748 millions de dollars en 2016), dont 381 millions de dollars virés au PNUD pour ses programmes (340 millions de dollars en 2016).

B. Appui aux organismes des Nations Unies

104. Le PNUD offre des services d'appui, avec recouvrement des coûts, aux autres organismes des Nations Unies, notamment aux missions de maintien de la paix. Le montant total des fonds reçus à ce titre s'est élevé à 896 millions de dollars, contre 835 millions de dollars en 2016.

C. Coordination des activités de développement des Nations Unies

105. Le PNUD contribue à la coordination, au niveau des organismes des Nations Unies et au niveau des pays, des activités d'appui au développement national. Le montant combiné des charges afférentes à ces activités a atteint 130 millions de dollars (dont 93 millions de dollars financés par les ressources ordinaires et 37 millions de dollars par les ressources provenant de services d'appui remboursables et d'activités diverses).

D. Coût des mesures de sécurité prescrites par l'ONU

106. Dans sa décision 2013/28, le Conseil d'administration a décidé d'autoriser à titre exceptionnel l'Administrateur à prélever durant la période 2014-2017, sur les ressources ordinaires, un montant pouvant aller jusqu'à 30 millions de dollars pour financer des mesures de sécurité, en plus du montant de 1 510,4 millions de dollars de ressources ordinaires approuvé aux fins de la composante institutionnelle du budget intégré. Au cours de la période 2014-2017, un montant de 5 millions de dollars a été affecté aux activités de lutte contre l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, bien qu'aucune ressource n'ait été allouée en 2017.

107. Les 30 millions de dollars susmentionnés font partie d'une réserve d'un montant total estimé à 61,4 millions de dollars en 2016-2017. Le PNUD a dépensé 30,6 millions de dollars (30,8 millions de dollars en 2016), dont 25,7 millions de dollars (25,4 millions de dollars en 2016) imputés sur les autres ressources. Sur les 30,6 millions de dollars dépensés, 20,2 millions de dollars (20,5 millions de dollars

en 2016) correspondent à la part du PNUD dans le programme de coordination de la sécurité sur le terrain et 10,4 millions de dollars (10,3 millions de dollars en 2016) aux études de conformité aux normes de sécurité, à des travaux d'amélioration de la sécurité des locaux, à des évaluations des effets des secousses sismiques et à des déménagements de bureaux.

IX. Pour un PNUD vert

108. En 2017, le PNUD a continué de démontrer son engagement en faveur de la viabilité environnementale de ses activités, conformément au Plan mondial destiné à rendre ses opérations durables et neutres vis-à-vis du climat, approuvé par le Groupe exécutif du PNUD. Il a continué de faire en sorte que ses opérations mondiales n'aient aucun effet sur le climat, ce qui lui a permis d'obtenir du Fonds pour l'adaptation le label « Réduction d'émissions certifiée ».

109. Le PNUD a publié son huitième inventaire mondial des émissions annuelles de gaz à effet de serre en s'appuyant sur des données provenant de plus de 70 bureaux de pays, y compris, pour la première fois, sur des données relatives à la production de déchets. Un outil en ligne de gestion de l'environnement a été mis au point afin de fournir de meilleures analyses et de mieux appuyer les décisions prises dans le cadre des opérations visant à rendre le PNUD plus respectueux de l'environnement.

110. Mesurer la consommation d'énergie est une première étape cruciale pour tirer parti des possibilités et adopter des solutions énergétiques respectueuses de l'environnement. À cet égard, un dispositif de suivi de la consommation d'électricité a été mis en place dans 70 bureaux de pays du PNUD ; un guide a été élaboré à l'intention de ces bureaux aux fins de la réalisation d'audits énergétiques et de l'adoption de mesures de l'efficacité énergétique ; et l'initiative du PNUD relative à l'énergie solaire a progressé, avec l'installation de 3 nouveaux systèmes photovoltaïques et la production d'environ 2,427 GWh/an d'électricité propre d'un prix abordable.

111. Le PNUD a généralisé sa politique d'achats responsables, dont le volume a représenté 81 millions de dollars en 2017.

X. Fonds administrés par le PNUD

Fonds d'équipement des Nations Unies

112. En 2017, le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) était actif dans 29 des 47 pays les moins avancés, s'appuyant sur son mandat en matière d'investissement pour favoriser une croissance inclusive dans ces pays.

113. Les contributions nettes au FENU se sont élevées à 57 millions de dollars, soit une hausse par rapport aux 52 millions de dollars de 2016. Trente-huit partenaires de développement ayant contribué en 2017 (contre 35 en 2016), la diversification des donateurs du FENU continue de progresser. Parmi les contributions reçues figuraient 11,2 millions de dollars provenant de fondations du secteur privé, d'entreprises et d'organisations non gouvernementales, soit 20 % du total des produits. Les principaux donateurs du FENU ont été, dans l'ordre, la Suède, le fonds d'affectation spéciale pluripartenaire, la MasterCard Foundation, la Suisse, les États-Unis d'Amérique, l'Union européenne, la Bill and Melinda Gates Foundation, l'Australie, la Belgique et le Luxembourg. Les contributions des donateurs aux ressources ordinaires du FENU sont passées à 9,7 millions de dollars (contre 9,4 millions de dollars en 2016). Dans ces conditions, les contributions aux ressources ordinaires sont demeurées

inférieures au niveau de 25 millions de dollars par an que nécessite le maintien des opérations du FENU dans 40 des 47 pays les moins avancés,, comme prévu dans son cadre stratégique pour la période 2014-2017.

114. Le montant total des charges afférentes aux activités de développement s'est établi, avant élimination, à 64 millions de dollars, dont 60 millions de dollars au titre des programmes et 4 millions de dollars au titre des activités liées à l'efficacité du développement. Le FENU a décaissé 19 millions de dollars sous forme de dons, comptabilisés dans les charges. Le montant total de la réserve opérationnelle du FENU au titre des ressources ordinaires et des autres ressources s'est établi à 7 millions de dollars. Le FENU a actualisé sa réserve opérationnelle afin de se conformer à la nouvelle méthode approuvée dans la décision 2017/22. Grâce à une gestion efficace des ressources disponibles, il a atteint les objectifs attendus en matière d'activités de développement, de gestion et de résultats financiers, tout en maintenant sa liquidité.

115. Dans le montant total des charges de 64 millions de dollars n'entrent pas les 2,7 millions de dollars imputés au budget institutionnel du PNUD ni le montant de 0,7 million de dollars destiné à l'appui aux programmes, qui ont été réservés pour financer, respectivement, les charges de gestion et les charges techniques du FENU. Ces montants ont été dépensés par le FENU mais sont comptabilisés par le PNUD et figurent dans les états financiers.
